

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION
10 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois le 16 novembre à 19 heures 30, le Conseil municipal de Tourneville-sur-Mer légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sabrina REGNAULT, Maire.

DATE D’AFFICHAGE
10 NOVEMBRE 2023

Etaient présents : Madame REGNAULT Sabrina, Monsieur Jean-Benoît RAULT, Monsieur Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Monsieur Jean-Louis FERRE, Monsieur Pascal LEMAITRE, Mesdames Beatrice HEUVELINE, Lynda LEVERD, Monsieur Serge JARDIN, Madame Catherine de la HOUGUE, Messieurs Denis MARTIN, Fabien GESLOT, François JOEL, Arnaud MAHE, Bernard GERARD, Didier LEGRAND, Mesdames Claire TANGY, Micheline CAVE, Sophie LEFRANC, Pascale DUVAL

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s): Mme Claudine BONHOMME qui donne procuration à Mme Sabrina REGNAULT.
M. Mathias LEFRANC qui donne procuration à Mme Sophie LEFRANC.
Mme Elisabeth GREGOIRE qui donne procuration à M. Fabien GESLOT.
M. Emmanuel LECONTE qui donne procuration à M. Pascal LEMAITRE.
M. Xavier de WOILLEMONT qui donne procuration à Jean-Benoît RAULT

Absent(s) : M. Fabien QUESNEL, Mesdames Lydie LEBLOND, Françoise LENOIR.

Madame Béatrice HEUVELINE a été élu(e) secrétaire, conformément à l'article L. L2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers
En exercice : 27
Présents : 19
Procurations : 05
Votants : 24

DEL16112023/116

PROGRAMME D’HYDROCURAGE DU RESEAU

Madame CAVE présente un devis de l'entreprise SANOR de LA HAYE PESNEL pour l'entretien du réseau d'assainissement collectif de Lingreville.

Madame REGNAULT rappelle à l'assemblée que la collectivité se doit d'entretenir son réseau d'assainissement collectif, notamment au moyen d'un hydrocurage pluriannuel. Cet entretien entre dans le cadre de la lutte contre les eaux parasites récurrentes présentes dans le réseau et constitue une des actions à mettre en œuvre suite au diagnostic établi par la SOGETI.

La totalité du réseau peut être effectuée sur 3,4 ou 5 années.

Monsieur GONY de la CMB a été sollicité pour présenter des opportunités de découpage du système de collecte des eaux usées de Lingreville. Sa proposition présente un entretien réparti sur quatre années.

Madame CAVE précise que trois entreprises ont été sollicitées mais que seule l'entreprise SANOR a répondu, que cette dernière intervient déjà sur la commune déléguée d'Annoville dans le cadre de ce programme d'entretien pluriannuel depuis 2021 et qu'elle donne entière satisfaction.

Le devis de l'entreprise SANOR s'élève à la somme de 21 523 € TTC qui sera répartie sur les 4 années à venir, de 2024 à 2027.

Après réflexion, le conseil municipal délibère et à la majorité des votants :

- Décide de retenir le devis de Sanor de la Haye Pesnel.
- Envisage de solliciter dans l'avenir un devis d'investigation des réseaux au moyen de passages caméras en fonction des besoins.
- Charge Madame le Maire à régler la dépense dès réalisation de la prestation.

Ainsi fait et délibéré en séance

Les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

Le Maire

Le secrétaire de séance,

Sabrina REGNAULT

Béatrice HEUVELINE